



Problème

Avez-vous remarqué ? Moins d'écoliers se déplacent à pied ou à vélo...

Partout au Canada, nous sommes confrontés à un défi des temps modernes. La culture de l'automobile nous envahit, et de moins en moins d'enfants ont recours aux modes de transport actif (marche, vélo, patins à roues alignées, trottinettes, etc.) pour l'aller-retour entre la maison et l'école. Lorsque les élèves se déplacent en automobile plutôt que de marcher ou de rouler de façon active, ils ratent une occasion de faire l'activité physique dont ils ont tant besoin et de profiter de l'air frais et d'interactions

avec leurs parents, leurs soignants ou leurs amis. De plus, la conduite automobile empire la congestion dans la zone scolaire, entraînant ainsi des conditions moins sécuritaires pour ceux qui se déplacent à pied ou d'une autre façon active, et ajoutant à la pollution atmosphérique. Le personnel de l'école perd un temps précieux à s'occuper des plaintes et des problèmes liés à la circulation. Cela vous semble-t-il familier ?

Solution au problème

La planification du transport scolaire : une approche éprouvée

La planification du transport scolaire (PTS) est un processus qui réunit les diverses parties intéressées de l'école et de la région dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan complet ayant pour objectif d'inciter davantage d'élèves à recourir au transport actif. Certaines écoles qui participent à la PTS ont affiché une augmentation du recours au transport actif de plus de 20 p. 100 !

De multiples bienfaits !



Enfants en meilleure santé

- Le transport scolaire actif permet aux enfants d'âge scolaire de satisfaire à la recommandation de faire au moins 60 minutes par jour d'activité physique modérée ou vigoureuse, régime lié à une meilleure santé physique et mentale.



Moins de circulation et de pollution

- Réduire le nombre d'écoliers qui se déplacent en automobile permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de pollution de l'air par les particules fines aux abords de l'école, ce qui améliore la qualité de l'air et diminue les risques de maladies pulmonaires et cardiovasculaires.



Zones scolaires plus sûres

- Réduire le volume de la circulation routière permet de créer des zones scolaires plus sécuritaires et d'économiser le temps du personnel de l'école. Améliorer les trajets des élèves piétons et cyclistes permet de renforcer la sécurité, la connectivité et la qualité de vie de la collectivité entière.



Meilleur rendement scolaire

- L'activité physique accrue associée au transport actif entre la maison et l'école permet aux élèves d'être plus éveillés et attentifs pendant les classes.
- L'activité physique permet le bon développement du cerveau, ce qui améliore l'apprentissage et les résultats scolaires.



**Travaillons ensemble pour faire renaître une culture où les écoliers se
déplacent à pied ou par transport actif**

Comment fonctionne la PTS ?

Le processus de PTS

La planification du transport scolaire (PTS) est un processus en six phases d'une durée initiale de deux à trois ans. Ce processus est dirigé et appuyé par l'animateur de PTS, dont le rôle est de réunir les parties intéressées, de coordonner les activités et d'élaborer un plan de transport scolaire.

L'animateur se charge également de la saisie et de l'analyse des données recueillies tout au long du processus de PTS, données qui seront entreposées et sécurisées conformément aux exigences du conseil scolaire. Aucune information identifiable (p. ex., noms) ne sera recueillie.

Rôle et responsabilités des enseignants

Le directeur de l'école joue un rôle important dans la création d'une culture axée sur la marche et les modes de transport actif pour les trajets scolaires. Le directeur se charge de soutenir la PTS :

- **en signant l'Accord de participation de l'école** pour lancer officiellement le processus de PTS ;
- **en aidant à établir un comité de PTS pour l'école** et en assistant aux réunions ordinaires du comité pendant l'année scolaire ;
- **en aidant à recueillir des données :**
 - **fournir** des données de base sur l'école, p. ex., effectif total, horaire de la cloche de l'école ;
 - **diriger** le sondage auprès des élèves : les enseignants ou les élèves plus âgés mènent chaque jour pendant une semaine un sondage « à mains levées » auprès des élèves sur leurs modes de transport entre la maison et l'école ;
 - **diriger** le sondage auprès des familles (parents et aidants) sur leurs préoccupations et les problèmes liés au transport ;

- **participer** à un sondage à pied pour évaluer les trajets actuels menant vers l'école ;

- **en signant le plan d'action** de l'école et en aidant à le mettre en œuvre, en particulier les mesures d'éducation et d'incitation à la marche et au cyclisme.

Exemples de mesures de PTS dans d'autres écoles :

- Cartes de trajets piétonniers et cyclistes
- Nouveaux supports pour vélos, formation au cyclisme
- Meilleure signalisation, meilleurs passages pour piétons
- Événements de marche amusants
- Activités d'apprentissage au transport actif en classe

Rétroaction positive

« Je suis fière du travail que nous avons accompli. Les familles avaient hâte de changer leurs habitudes, et mes élèves ont terminé l'année avec fierté et une meilleure compréhension de ce que ça veut dire d'être sain et respectueux de l'environnement... J'ai aussi remarqué, par la fenêtre, qu'il y a moins de circulation cette année. Je pense que notre message a eu un effet positif dans notre communauté. »

~Elizabeth Kim, enseignante de 4e et 5e années



Engagez vous maintenant !

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec l'animateur de PTS qui vous a été assigné, ou consultez : <http://ontarioactiveschooltravel.ca/fr/planification-du-transport-scolaire/>

{Remarque : Les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. L'usage exclusif du masculin ne vise qu'à alléger le texte.}